

## Paris va développer le transport fluvial sur les canaux

Dossier de la rédaction de H2o  
February 2016

La

Ville de Paris va conclure un accord avec l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) pour développer le transport fluvial des marchandises sur les canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis. L'objectif est de réduire de façon sensible la circulation des poids-lourds sur les axes routiers des portes Nord et Est de la capitale.

En 2014, 1 million de tonnes de marchandises a transité par voie fluviale sur les canaux propriétés de la Ville de Paris. La filière BTP est la première contributrice à ce trafic. "Nous souhaitons développer encore davantage cette solution, à l'occasion des chantiers d'infrastructures du Grand Paris Express et de renouvellement urbain des territoires de l'Ourcq et de Plaine Commune. C'est un moyen concret de réduire la circulation des poids-lourds et de protéger l'environnement", annonce Cécilia Blauel, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du plan climat énergie territorial. Le Conseil de Paris vient d'adopter en ce sens un accord avec l'UNICEM, une fédération professionnelle qui regroupe la quasi-totalité des industries extractives des minéraux, ainsi que les producteurs des principaux matériaux de construction, en particulier de bâton préfab à l'emploi. Cet accord-cadre va permettre de garantir encore davantage le développement du trafic fluvial, par des échanges de données et d'information, l'amélioration continue du réseau fluvial, une utilisation accrue du réseau de canaux et une meilleure communication vis-à-vis des tiers.

Ville de Paris